

À Lyon, le 13 octobre 2020



## Un redémarrage lent et teinté d'incertitudes

**L'environnement international** connaît une reprise progressive depuis sa chute du deuxième trimestre. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec, notamment l'allègement de ces restrictions. L'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations. La reprise pourrait cependant ralentir à l'automne en raison des incertitudes liées à l'épidémie mais aussi de la tenue des élections américaines.

**En France**, l'activité a entamé une reprise graduelle. La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau d'avant-crise. Au quatrième trimestre, la reprise pourrait s'essouffler face au doute sur une éventuelle reprise de l'épidémie. En fin d'année, le PIB resterait stable (5 % en dessous de son niveau d'avant-crise). Sur l'année, il se contracterait d'environ 9 %.

**En Auvergne-Rhône-Alpes**, au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié recule de 0,6 %, après une baisse beaucoup plus marquée au premier trimestre (- 2,2 %). Après un premier trimestre en chute libre (- 40 %), l'emploi intérimaire rebondit de 23,8 %. Le taux de chômage s'établit à 6,4 % après une baisse de 0,4 point, moins marquée qu'en France (- 0,6 point). C'est une baisse en trompe-l'œil liée au grand nombre de personnes sans emploi ayant interrompu leurs recherches pendant le confinement. Les créations d'entreprises ont amorcé une reprise dès le mois de mai et enregistrent, de juin à août, 26 300 créations. Entre juin 2019 et juin 2020, 50 900 logements ont été mis en chantier, en recul de 6,8 % par rapport au cumul annuel de l'année précédente, mais toutefois moins marqué qu'en France. L'activité hôtelière a été touchée de plein fouet par la période de confinement avec une chute du nombre de nuitées de plus de 90 % en avril et mai. L'effondrement du chiffre d'affaires des hôteliers et des restaurateurs en avril (en baisse d'environ 90 %), resterait en retrait de 60 % en juin pour les hôteliers et de 24 % pour les restaurateurs.

**Retouvez l'analyse et les données complémentaires sur [insee.fr](http://insee.fr)**

Contact Presse : Nathalie Camus – 04.78.63.26.96 – DR69-SED-CONSEIL-MEDIA@insee.fr